



La Gazette Racine



N° 16 – Septembre 2020

Association « Jean Racine et son terroir »

02460 La Ferté-Milon

« Je n'ai pu me résoudre à me cacher dans l'ombre... »

Alexandre le Grand (acte IV, scène 2)

A nos visiteurs, adhérents et amis,

De la Thébàide (1664) à Athalie (1691), soit tout au long de l'œuvre théâtrale de Jean Racine, il semble qu'un thème dominant, décliné sous mille formes, court à travers ses alexandrins, à la façon d'un « fil rouge », celui de l'opposition entre le Bien et le Mal, entre la lumière et l'ombre.

Quelle que soit l'intrigue, quelles que soient les figures saisies en plein conflit, il ne manque pas de situations qui l'expriment, de citations qui en témoignent... La relation entre les héros prend généralement une forme binaire, elle se résume souvent à un choix radical, choix politique, choix du cœur, sous une forme que la passion rend plus aigüe et parvient à exacerber dans l'esprit du spectateur.

Qu'on l'appelle amour/dédain, salut/damnation, jour/nuit, victoire/défaite, guerre/paix, ou de tout autre nom, cette dualité s'impose et résume à elle toute seule le conflit passionnel racinien. Sans doute parce qu'elle est la clé de la condition humaine, de notre condition à tous.

Pourquoi cette réflexion ici, aujourd'hui ? Principalement parce qu'elle reflète notre quotidien confiné actuel, qui, sous l'effet d'une menace incertaine, se voit ramené à l'essentiel,



c'est-à-dire à sa propre conscience, où des choix nous sont imposés : c'est ce que les Anciens nommaient le « for intérieur »... Un domaine secret, que Racine maîtrisait et décrivait comme aucun autre ! Avez-vous d'ailleurs observé comme le cœur humain, avec ses passions, ses emportements et ses mystères, exprimés par ses divers personnages, s'adapte à merveille au balancement de l'alexandrin ? Sans doute n'est-ce pas le hasard...

Pensez-y quand vous viendrez, masqué, rendre visite à notre écrivain !

Jean Racine et son terroir

Les Journées européennes du patrimoine 2020 au musée Jean-Racine



Sorti depuis juin de son confinement forcé, Jean Racine accueillera chez lui tous ses amis lors des prochaines **Journées européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2020.**

Pour respecter les règles sanitaires, nous avons dû renoncer aux projets divers que nous avons préparés, pour permettre aux visiteurs un contact plus intérieur et plus direct avec notre Jean, une approche plus respectueuse et moins contrainte, une écoute plutôt qu'un dialogue, comme à la recherche de son âme...

Dans ce contexte, cette année nous n'organisons pas d'animations susceptibles de créer un regroupement au sein du musée. Nous proposons des présentations audio-visuelles que l'on peut écouter et regarder seul ou en petit groupe dans divers endroits du musée.



- ♦ **SALLE POLYVALENTE : L'homme de lettres, en vers ou en prose** : plusieurs brèves séquences vidéo originales, issues de « *Racine, lettres aux intimes* » auxquelles viennent s'ajouter des exclusivités « spéciales Journées du Patrimoine » ! Le tout complété par une promenade « virtuelle » à travers le patrimoine de sa ville et de son musée.
- ♦ **ESPACE EXPOSITION : Le génie du Grand Siècle**, à travers ses visages et portraits, peints, gravés, sculptés... Dis-nous, Racine, quel était ton visage ?
- ♦ **CAVE : L'enfant de La Ferté** : une enquête de France-Culture, enregistrée ici même en 2019 et diffusée grâce à l'aimable autorisation de *France-Culture/production Ph. Garbit*,

Valérie Kempeneers, vidéaste, a assuré bénévolement le montage et la post-production des vidéos, et Nicolas Gautier a créé les musiques et les illustrations sonores d'une partie de ces vidéos. C'est aussi grâce à Valérie Kempeneers que l'idée de réaliser une promenade dans le musée (*La maison d'enfance de Jean Racine*) a pu voir le jour. Qu'ils soient ici tous deux remerciés !

L'animateur **du Petit Théâtre de Montgobert**, Pascal Ponsart-Ponsart, a assuré la lecture des textes et des extraits de tragédies.

Venez nombreux !

Musée Jean Racine, 2 rue des Bouchers, La Ferté-Milon.

Ouvert les samedis, dimanches et jours fériés, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Entrée libre (masque obligatoire)

Consulter nos informations pratiques sur : <https://museejeanracine.neopse-site.fr>

1670 — 2020 : Bérénice célèbre ses 350 ans !

En 1670, Racine a tout juste 30 ans. Il est le jeune tragédien dont la Cour et le public ont remarqué *Andromaque* (1667) et *Britannicus* (1669), mais Pierre Corneille, de 33 ans son aîné, n'a pas encore dit son dernier mot dans le théâtre français. Aussi Racine saisit-il avec sa nouvelle pièce « *Bérénice* » l'occasion d'affirmer vigoureusement sa conception du théâtre tragique.

La légende veut qu'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans et première épouse de Monsieur, donc belle-sœur du Roi, aurait soumis aux deux poètes le même sujet de Bérénice, à charge pour chacun de le traiter à sa façon. Une sorte de compétition en quelque sorte. En réalité, il est plus probable que Racine, informé de l'intention de Corneille d'écrire sur ce sujet, ait voulu le doubler en vue d'une confrontation véritable, dont le seul public serait juge.

Il atteignit son but. La pièce de Corneille eut un succès d'estime (malgré toute la qualité de cette pièce), celle de Racine fut un nouveau triomphe. La quasi-unanimité des critiques et du public, Mme de Sévigné en tête, se rangea aussitôt derrière Racine !

La *Bérénice* de Racine fut jouée à l'Hôtel de Bourgogne le 21 novembre 1670, le *Tite et Bérénice* de Corneille, huit jours plus tard, le 28 novembre au Palais-Royal par la troupe de Molière.



Bérénice, illustration d'Edmond Geffroy, 1882

Je n'écoute plus rien : et pour jamais, adieu...

Pour jamais ! Ah ! Seigneur ! songez-vous en vous-même

Combien ce mot cruel est affreux quand on aime ?

Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,

Seigneur, que tant de mers me séparent de vous ;

Que le jour recommence, et que le jour finisse,

Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice,

Sans que, de tout le jour, je puisse voir Titus ?

(Bérénice, acte IV, scène V)

La préface de Bérénice : un texte de référence

Dans sa Préface, Racine définit les principes du théâtre qu'il propose, en particulier la simplicité d'action, à la façon des Anciens, Sophocle ou Plaute, ainsi que la vraisemblance des caractères et des situations.

« Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie : il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie. »

Le seul juge de ce qui est bon au théâtre, c'est le public lui-même, car « la principale règle est de plaire et de toucher. Toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première. » Le spectateur se retrouve ainsi proche des héros qu'on lui propose, il peut se mettre à leur place. « *Bérénice* » n'est ici que la séparation contrainte de deux amants, l'empereur Titus et Bérénice, reine de Palestine. « *Malgré lui, malgré elle* », pour obéir à la raison d'État, ils renoncent à leur amour, sans véritable péripétie ni coup de théâtre. Le vrai tragique est dans le cœur des personnages.

Vainqueur de ce duel, sans cabale et avec le seul appui du public, Racine pousse Corneille vers les coulisses et va désormais s'imposer sur le théâtre français.

UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE : « BAIN DE FOULE » AUTOUR DE RACINE

Madame la Dauphine à La Ferté-Milon

Le 10 octobre 1828, S.A.R. Madame la Dauphine a été visiter les ruines du Vieux-Château de La Ferté-Milon, patrie du grand Racine. Aussitôt que les habitants apprirent l'heureuse arrivée de la Princesse, toutes les maisons furent pavoisées de drapeaux fleurdelysés.

S.A.R. descendit au château de M. le comte Dumas de Polard, lieutenant-général, membre du conseil-général du Département, maire de la ville. La Princesse visita à pied les restes bien conservés du Vieux-Château qui fut démantelé par Henri IV. Elle visita ensuite les établissemens et voulut voir la statue du grand Racine, donnée par le Roi à la ville de La Ferté-Milon et qui doit être incessamment placée, le conseil-général ayant, dans sa dernière session, voté une somme de 4000 francs pour l'érection du monument.

Toute la population pénétrée d'amour et de respect pour l'auguste fille de nos Rois, se pressa partout sur ses pas. S.A.R. dans son inépuisable bienveillance, fit remettre à M. le maire la somme de 500 francs, pour être distribuée aux indigens, et témoigna sa satisfaction des sentimens qui lui furent exprimés. Elle autorisa M. le maire à perpétuer le souvenir de l'heureux jour où elle honora la ville de sa présence.

(texte et orthographe respectés)

(Annuaire du département de l'Aisne pour 1829)

Rappel historique

La statue de Racine, commandée à David d'Angers, est offerte par Louis XVIII à la Ville en janvier 1820 (deux siècles cette année)... avant même d'être réalisée.

Achevée par l'artiste en avril 1828, l'œuvre est réceptionnée sur place le 24 juin. En l'absence de décision sur le site, elle est placée en attente, en un lieu indéterminé où elle reçoit cette visite le 10 octobre. Elle ne sera inaugurée près de l'Ourcq que le 29 septembre 1833 !

L'Altesse royale, dont il s'agit ici, est probablement Louise d'Artois, fille du duc de Berry (assassiné en 1820) et petite-fille de Charles X. Née en 1819, donc très jeune lors de son passage à La Ferté-Milon, elle était appelée Mademoiselle.



Jean Racine et son terroir sur les réseaux !

Jean Racine et son terroir ouvre une **page Facebook** : **Musée Jean Racine à La Ferté-Milon**.

Découvrez cette page en tapant **@jeanracineetsonterroir** dans votre navigateur favori et abonnez-vous à notre page pour être informé de nos actualités, événements., etc.

Et n'oubliez pas notre site internet :

<https://museejeanracine.neopse-site.fr>

N'oubliez pas votre cotisation 2020 !

Les conditions sanitaires n'ont pas permis de nous retrouver cette année. Mais l'association a continué, tant que faire se peut, à vivre : 5 vidéos déjà diffusées et 2 en exclusivité aux journées du patrimoine, publication de deux Gazettes, animations audiovisuelles et accueil aux journées du patrimoine. Alors **n'oubliez pas votre cotisation 2020** si ce n'est déjà fait (voir la Gazette n°15 disponible en téléchargement sur notre site internet). **Merci !**